



Conférences bretonnes de la Souveraineté alimentaire : un recul sans précédent pour nos territoires

Nos organisations, Eau & Rivières de Bretagne, la Fédération Régionale des CIVAM Bretagne, Bretagne Vivante, la LPO Bretagne, le Réseau Cohérence, la Confédération Paysanne de Bretagne, la Maison de la Consommation de l'environnement, et la Fédération régionale des Agriculteurs Bio de Bretagne, regroupées au sein d'une **plateforme agricole et environnementale régionale** ont pour projet commun l'accompagnement de la transition agro-écologique et la défense de la souveraineté alimentaire au sens du droit des peuples à une alimentation saine et durable, et le droit de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires¹.

Pour reprendre les termes du collectif Nourrir à l'échelle nationale, ces conférences étaient l'occasion de réfléchir au système agricole et alimentaire que l'on souhaite pour notre société. Car le système dominant est pensé pour le court-terme, car un autre système vertueux est possible. C'était l'occasion de changer de paradigme.

Pourtant, ces conférences ont montré **dès le départ un biais sur le fond**, celui de la définition de la souveraineté alimentaire, notion dévoyée au service du « produire plus » et « exporter plus ». Comment ne pas voir qu'une agriculture et une industrie agro-alimentaire très dépendantes des importations pour pouvoir produire (de soja, source de déforestation, de pétrole et d'engrais dépendants eux-mêmes du pétrole), d'aides publiques injustement réparties et des marchés extérieurs pour leurs débouchés, sont soumises aux aléas des marchés internationaux et donc très fragiles. Cela va à l'encontre d'une véritable souveraineté alimentaire, entendue au sens de notre pouvoir de décision collective sur les orientations pérennes de l'agriculture et du système alimentaire. Il est désormais reconnu qu'une telle dépendance engendre des impacts allant des difficultés financières (dans les exploitations et pour les consommateurs), comme nous le vivons actuellement, jusqu'à de graves pénuries alimentaires en cas de conflits, de pandémies ou de catastrophes naturelles. Ce système produit en outre une offre alimentaire qui ne répond pas aux recommandations de santé publique et génère des risques sanitaires documentés mais sans réponse réglementaire à la hauteur.

Ces conférences ont aussi montré **dès le départ un biais sur la méthode** puisque seuls les objectifs de production agricole fixés au niveau national ont guidé la réflexion, sans tenir compte de la problématique du revenu paysan, sans tenir compte de l'importance des activités maritimes dans l'économie de la Bretagne, et sans tenir compte d'objectifs de réduction des Gaz à Effet de Serre, de

¹ « droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée, produite avec des méthodes durables, et le droit des peuples de définir leurs propres systèmes agricoles et alimentaires », définition reconnue en 2018 par la Déclaration des Nations Unies des droits des paysans et des autres populations travaillant en zone rurale (UNDROP)

réduction des pollutions aux Nitrates ou aux Pesticides, de préservation de la santé, d'accès de tous à une alimentation de qualité, de préservation de la biodiversité ou des paysages... Nous rappelons au passage les objectifs fixés lors des travaux de prospective du Conseil régional sur la réduction des GES en agriculture, réduction qui passait par une transition agro-écologique et une baisse inévitable des cheptels en Bretagne ! Nous nous étonnons également que les travaux collectifs du CESER, représentatif de la diversité de la société bretonne, ne soient pas pris en compte, alors qu'ils ont apporté un éclairage prospectif sur l'alimentation, sur le foncier et les sols, sur la transition écologique, sur l'internationalisation de l'agro-alimentaire.

Aussi, nous déplorons dès le départ **un biais en terme de gouvernance** : alors que la souveraineté alimentaire est l'affaire de toutes et tous (citoyens, consommateurs, associations, élus, syndicats ouvriers...), nous avons constaté la prédominance écrasante du secteur de la production et de la transformation, ainsi que l'absence d'organisations représentant les citoyens les plus menacés dans leur capacité à s'alimenter dignement — alors que 350 000 Bretons vivent sous le seuil de pauvreté et que 16 % déclarent des difficultés d'accès régulier à des aliments sains. Avec un risque d'accaparement de la question alimentaire par les industriels, au détriment des citoyens. Rappelons que le sujet est la souveraineté **alimentaire**, qui ne peut se réduire à une approche quantitative, corporatiste et mercantile.

Notre vision de la souveraineté alimentaire se veut résolument positive, dynamique et bénéfique pour les territoires bretons.

Nous réaffirmons la nécessité d'une approche systémique de la transition agroécologique et des financements adaptés pour accompagner les paysannes et les paysans dans le déploiement de pratiques biologiques et durables, respectueuses de la biodiversité, économes et autonomes.

Nous revendiquons la prise en compte, dans les prospectives, de l'équilibre environnemental et climatique de notre territoire, qui a déjà subi les impacts d'un développement agricole non maîtrisé. Et nous refusons la régression environnementale.

Nous demandons l'accompagnement d'une ambition transformatrice des systèmes de production vers la transition agro-écologique, la justice sociale et la démocratie alimentaire, pour une alimentation répondant aux besoins locaux, de qualité, saine, et accessible. Des fermes, des filières, des initiatives territoriales, notamment en agriculture biologique, existent déjà sur les territoires et peuvent servir d'exemples. Elles impliquent de façon concertée acteurs économiques, citoyens, associations et collectivités, souvent avec l'apport de la recherche.

C'est collectivement et d'une seule voix que, face à ce constat de désaccord profond sur l'avenir de nos territoires, nos organisations d'agriculture biologique, d'agriculture durable ou paysannes, de protection de l'eau et de la nature, de défense des consommateurs, ne peuvent cautionner les travaux menés au sein des conférences régionales, et demandent que ces désaccords apparaissent de manière très explicite dans la contribution des bretons qui sera faite à la Ministre chargée de l'agriculture.

Contacts presse :

-Confédération Paysanne Bretagne :

-Eau & Rivières de Bretagne : Arnaud Clugery, directeur et porte-parole (06.73.30.73.10)

-FR CIVAM :

-Bretagne Vivante CEN :

-Réseau Cohérence :

-LPO Bretagne :

- MCE :

-FRAB :